



CABINET DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE  
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



# CHARTRE D'ETHIQUE



## NOTRE CHARTE D'ETHIQUE

### 12 PRINCIPES ET VALEURS POUR PROGRESSER

#### 1. *Respect des lois et règlements*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances (IGF) s'engage à :

- agir conformément aux lois et règlements en vigueur dans l'Administration Publique ;
- respecter les textes régissant l'Inspection Générale des Finances.

#### 2. *Sens du service public*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- accomplir ses missions dans l'intérêt général ;
- servir ses partenaires ou clients avec diligence.

#### 3. *Respect du bien public*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- utiliser judicieusement et avec responsabilité le matériel de travail mis à sa disposition ;
- utiliser en bon père de famille l'eau, l'électricité, le téléphone, l'internet ; etc. ;
- respecter tout bien public.

#### 4. *Secret professionnel*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- garder le secret professionnel ;
- garantir et protéger la confidentialité des dossiers.

#### 5. *Devoir de réserve*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- taire ses opinions politiques, idéologiques ou religieuses dans le cadre du service ;
- éviter tous propos visant à discréditer l'Inspection Générale des Finances, sa mission et les personnes qui l'incarnent.

#### 6. *Conscience professionnelle*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- être assidu, ponctuel et disponible ;
- développer l'esprit de travail en équipe ;
- accomplir ses tâches avec rigueur et professionnalisme.

#### 7. *Conflit d'intérêt*

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- œuvrer toujours dans l'intérêt de l'IGF ;
- refuser toute activité commerciale.

## 8. Respect de la hiérarchie

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- se conformer aux instructions légales de son supérieur hiérarchique dans le cadre de ses fonctions ;
- faire preuve de courtoisie dans ses rapports avec son supérieur hiérarchique ;
- respecter l'ordre hiérarchique dans la communication des informations dans l'exercice de ses missions.

## 9. Intégrité

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- conduire ses missions avec honnêteté, diligence et responsabilité en évitant toute compromission ;
- remplir ses obligations professionnelles sans aucune forme de contrepartie illégale.

## 10. Loyauté

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- servir avec dévouement l'IGF et travailler dans un esprit de franche collaboration.

## 11. Courtoisie

L'Agent de l'Inspection Générale des Finances s'engage à :

- accorder respect et considération à ses collègues et à ses collaborateurs ;
- servir les Partenaires / Clients avec amabilité et humilité ;
- éviter tout propos ou comportement désobligeant à l'égard de ses collègues et collaborateurs.

## 12. Reconnaissance des mérites

L'Inspecteur Général des Finances s'engage à :

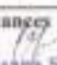

- promouvoir ses collaborateurs en fonction des mérites de chacun ;
- féliciter et récompenser ses collaborateurs pour le travail bien fait et pour les objectifs atteints.

*Par ailleurs, tout Agent occupant une position hiérarchique, doit avoir le souci permanent de faire des propositions de promotion de ses collaborateurs méritant auprès de l'Inspecteur Général des Finances.*

## MISE EN ŒUVRE

*Tous les Agents de l'Inspection Générale des Finances s'engagent au strict respect de la présente Charte d'Éthique.*

*Fait à Abidjan, le 24 janvier 2014*

Chef Division 1	Chef Division 2	Chef Division 3
Le Président de la Mutuelle des Agents de l'IGF		
L'Inspecteur Général des Finances  Lassana SYLLA 		



**Numéro Vert : 800 00 380**

Abidjan - Plateau, Boulevard Angoulvant, 19 Clozel à l'angle, Avenue A58 du Dr Clozet  
04 BP 2876 Abidjan 04 - Tél. : (+225) 20 21 20 00 / 20 21 60 16 - Fax : (+225) 20 21 10 80  
Email : [info@igf.finances.gouv.ci](mailto:info@igf.finances.gouv.ci) - Site : [www.igf.finances.gouv.ci](http://www.igf.finances.gouv.ci)